

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°1  
du 12 novembre 2018

Ecole primaire Jules Simon  
20 Allée André Malraux  
44600 SAINT-NAZAIRE

Le quorum est atteint, la séance débute à 18h05.

**Membres présents :**

**Représentants des parents d'élèves :** Mmes BELLA, BILLARD, BOUQUET, BRARD, CARRE, DENIAUD, FAURE, FONVIEILLE, GUILLOTIN, MARTINS et M. BLECON, élus FCPE, Mmes DURAND et PASQUIER

**Représentant de la mairie :** M. BAZIN (Adjoint au Maire)

**Enseignants :** Mmes AMIOT, BANCKAERT, BELLIER, BOUTIN, BRIAND, GAYAUD, GUIHENEUF, LE CAM, MALENFANT, PAILLAUD, PICHON, PUAUD, ROCHER, VALTON MM. BARTHUEL et GRIGNON

**Invités (pas droit au vote) :** Mmes DELANOE et MARTIN (ATSEM), M. FARINAUD (responsable de site)

**Présidence** assurée par M. VISCONTI, directeur de l'école

Excusée : Mme PILON (Inspectrice de l'Education Nationale),

Le directeur remercie les personnes présentes, félicite les nouveaux parents élus et propose un tour de table pour permettre une présentation de chacun.

1 – Point sur la rentrée :

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions : 17 classes, 438 élèves présents ce jour, un effectif équilibré en élémentaire, un peu plus chargé en maternelle et une équipe pédagogique au complet.

2 – TPE et cantine : intervention de Gaël Farinaud, responsable de site, qui dresse un bilan des temps périscolaires :

- TPE maternelle : 142 inscrits pour une fréquentation de 110 enfants
- TPE élémentaire : 235 inscrits pour une fréquentation de 215 enfants
- Accueil périscolaire (APS) : matin 53 enfants – soir 87 enfants (effectifs en hausse)
- Pause méridienne : 315 enfants restent déjeuner -105 en maternelle et 210 en élémentaire - (en hausse)

Les projets sont variés : jardin, sensibilisation au développement durable, recyclage, citoyenneté, handicap mais aussi, en lien avec le PEAC (voir point 5), voyages et rencontres, projet musique et projet Escales.

3 – Règlement du Conseil d'école :

Les membres du conseil prennent connaissance et approuvent le règlement qui détermine le rôle et précise les prérogatives du Conseil d'école.

4 – Règlement intérieur :

Le règlement intérieur de l'école a été profondément remanié cette année. Sa relecture donne lieu à de nombreuses discussions qui permettent de modifier ou de préciser certains points. Après rectifications, il est approuvé à l'unanimité et sera distribué aux familles.

Quelques informations complémentaires :

- pour répondre aux parents qui s'interrogent sur le fait qu'il n'y ait pas de récréation l'après-midi en élémentaire, le directeur apporte quelques précisions :
    - les 5 matinées d'école, plus propices aux apprentissages, durent 3h20 et sont coupées par une récréation
    - les après-midi sont plus courts : 1h50. Il ne semble pas indispensable de les fractionner par une récréation.
- Si l'enseignant constate un certain état de fatigue chez ses élèves, il peut éventuellement proposer un court temps de pause au sein de sa classe.

- Suite à la consultation des conseils d'école sur les rythmes scolaires, la décision a été prise de ne pas modifier l'organisation de la semaine scolaire dans les années à venir.

#### 5 – Grands projets de l'année :

L'année scolaire sera émaillée de nombreux projets mais le directeur souhaite en mettre 2 tout particulièrement en valeur :

- le PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle)  
C'est un partenariat entre l'école, la municipalité et des structures culturelles nazairiennes (Athénor, le Conservatoire, la Médiathèque, le Théâtre, la bibliothèque, St-Nazaire Agglomération Tourisme, le Grand Café...). Toutes les classes participent à ce projet. Elles profitent de spectacles, de visites d'expositions, de rencontres avec des artistes. Elles sont également accompagnées, tout au long de l'année, par des intervenants compétents. Voici quelques thèmes : « la voix du voyage », « le voyage immobile », « habiter Saint-Nazaire, y venir, y partir », « voyage musical en Amérique Latine »...  
C'est un projet très ambitieux et très riche de découvertes pour lequel l'équipe adresse ses remerciements à la municipalité pour le financement.
- La liaison école / collège  
L'école entretient des relations très privilégiées avec le collège de notre secteur, le collège Jean Moulin. De nombreux projets communs sont menés pour rassurer les écoliers et faciliter leur passage en sixième :
  - le cross du collège auquel les CM2 ont participé
  - le projet danse qui fédère CM2 et 6ème
  - le projet robotique : les élèves vont passer 6 matinées au collège (un demi groupe en technologie robotique, l'autre demi groupe en cours de langue)
  - les CM2 sont invités à passer une journée au collège.

De plus, les enseignants de l'école primaire et les professeurs du collège ont régulièrement des réunions communes (Conseil École/Collège) pour favoriser la continuité pédagogique entre premier et second degré.

#### 6 – Evaluations CP, CE1 et CE2 :

Courant septembre, les compétences en français et en mathématiques des élèves de CP et de CE1 ont été évaluées.

Les parents des enfants concernés ont été reçus individuellement par les enseignants pour restituer les résultats des tests et envisager des solutions d'accompagnement.

Une réunion des enseignants des cycles 1, 2 et 3, accompagnés d'une Conseillère Pédagogique, est prévue ce mois-ci afin de faire l'analyse des résultats et viser à améliorer l'efficacité des apprentissages.

Les élèves de CE2 ont également été évalués en français afin d'identifier les acquis et les difficultés et mettre en place une réponse adaptée aux besoins de chaque élève. Cette évaluation sera reconduite au mois de mai.

#### 7 – Sécurité :

- Sécurité des locaux : suite aux nombreuses effractions que l'école a subies, un système d'alarme et de surveillance a été installé. Il fonctionne correctement et semble être dissuasif puisqu'aucune nouvelle intrusion n'est à déplorer.

- Un exercice d'évacuation en cas d'incendie a été réalisé au mois de septembre : l'évacuation a été rapide et sans problème.

- Un exercice PPMMS intrusion (Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été mené jeudi 8 novembre. Il s'est déroulé de manière beaucoup plus satisfaisante que les années précédentes puisque les problèmes d'alerte ont été résolus.

En effet, la municipalité a équipé les classes de balises que l'on peut déclencher à distance et qui préviennent, par un message spécifique, d'une éventuelle intrusion. Les classes alertées immédiatement en cas de problème peuvent se confiner plus rapidement. Remerciements adressés à la municipalité pour cet équipement très utile.

## 8 – Travaux :

Beaucoup de travaux ont été réalisés cet été :

- La grande structure de jeux a été installée dans la cour de l'élémentaire... et elle remporte un franc succès !
- Tous les revêtements de sols (élémentaire et maternelle) qui pouvaient présenter un risque de présence d'amiante ont été remplacés
- Les classes de maternelle ont été rénovées (toile de verre + peinture blanche)

Le directeur remercie le représentant de la municipalité pour ces gros travaux qui ont vraiment donné « un coup de neuf » aux différentes classes.

Le directeur insiste sur le fait que la rentrée des élèves en septembre, dans une « belle » école accueillante, n'a pu se faire que grâce à la bonne volonté de

- la municipalité, qui a fait le nécessaire pour que les dégradations (murs, sols) commises cet été soient très rapidement réparées (des ouvriers étaient encore dans l'école 3 jours avant la rentrée !)
- l'équipe enseignante, qui a pris le temps de vider entièrement les classes au mois de juillet avant de les réaménager en urgence juste avant les premiers jours de septembre.

Des aménagements dans la cour de l'élémentaire et devant l'accueil ont également été effectués durant les vacances d'octobre. Le revêtement choisi n'est pas assez stable et devrait être compacté.

Suite à la demande de parents élus, un râtelier porte-vélos pour les adultes accompagnant leurs enfants à l'école a été installé à côté de la boîte aux lettres de l'école. Des « zones de courtoisie » ont également été réalisées devant les portails.

## 9 – Amicale Laïque :

M. Barthuel explique que l'Amicale Laïque Jules Simon, c'est une équipe d'une quinzaine de personnes motivées avec, pour cette année, un nouveau président et une nouvelle secrétaire. Il n'empêche que les bonnes volontés sont les bienvenues. Toutes les actions seront reconduites en 2018-2019.

Par contre, suite aux vide-greniers peu rentables des 2 années précédentes (à cause du mauvais temps), les subventions attribuées à chaque classe seront divisées par deux.

Le Conseil s'achève vers 20h30, l'ordre du jour étant épuisé.

Bertrand Visconti.